

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Juin 2022**

Date de convocation : 24 Juin 2022

Lieu et heure de la réunion : la réunion s'est tenue à la salle du RDC de la mairie de MARSON à 20h30

Présents : Noël VOISIN DIT LACROIX, Karine MUSART, Frédéric BOITEUX, Katia DAUTELLE, Jérôme MALLET, Jean-Philippe LEVEQUE, Gérard HERMANT, Annie WILK

Absents excusés:

- Reine LE LUEL, qui a donné pouvoir à Jean Philippe LEVEQUE ;
- Danièle MICHEL, qui a donné pouvoir à Noël VOISIN DIT LACROIX ;
- Anne-Françoise VALLERY.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 Mai 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, valide le compte rendu mais souhaite apporter les corrections suivantes : point 8, bilan de la journée citoyenne, il faut ajouter Gérard, Annie, Noël et Sophie qui ont également participé.

2 – Les collectivités ont l'obligation d'offrir des prestations sociales à ses agents : Choix des prestations sociales

La Commune, jusqu'à ce jour, n'avait pas opté pour un choix de prestations. Elle peut organiser elle-même ses prestations ou passer par un organisme agréé (type CNAS) qui fournit un catalogue de prestations aux salariés de l'entité. En passant par le CNAS, la palette des offres est très large et son coût est d'environ 200€ par an par salarié.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, décide de retenir la solution du CNAS et charge Monsieur le Maire d'engager les démarches afin de mettre en place ces prestations pour l'année 2023

3- Lutte contre l'incendie : Choix du fournisseur

Sur le périmètre des silos, la défense incendie doit fournir 60m³/h durant 2 heures, ce qui n'est pas le cas pour la commune : soit la section d'alimentation du PI est insuffisante, soit il y a bridage du débit de l'eau

Devant cette situation, la solution envisagée est d'implanter une réserve souple de 120m³ à proximité des silos

Plusieurs devis ont été demandés mais seulement 2 entreprises ont répondu :

- ALTERA TP : 19308€ HT
- EUROVIA : 29200€ HT

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, retient la proposition de ALTERA TP

4- Lutte contre l'incendie : Autorisation du Maire à rechercher des aides au financement

En parallèle, Monsieur le Maire propose d'engager les démarches nécessaires pour obtenir des subventions afin de financer ce projet. Seront sollicitées les entreprises concernées par cette protection, la CMMA et le département de la Marne

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, valide cette démarche.

5 – Remplacement de l'agent technique chargé de l'entretien des locaux de la mairie suite au désistement de la personne retenue - choix d'un nouveau recrutement ou emploi d'une société de service

Suite à l'évolution de son poste à la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, la personne retenue en remplacement de la titulaire ne souhaite plus prendre cet emploi.

La commune est dans l'obligation de recruter un autre agent pour une durée de 7h par semaine.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, valide l'ouverture de ce poste et charge Monsieur le Maire de procéder aux démarches nécessaires et utiles au recrutement d'un(e) nouvel(le) agent.

6- Local CNI/PSP : choix d'une solution pour lutter contre les grosses chaleurs

Pendant les fortes chaleurs, ce local est une fournaise. Le climatiser semble difficile mais installer un store extérieur serait efficace, voire un film anti-chaueur à coller sur les vitres.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, charge Monsieur le maire de mettre en œuvre la meilleure solution.

7 – Avancement des Travaux en cours

Enfouissement des réseaux Rue des Vignes : Orange semble avoir supprimé totalement ses câbles aériens, il reste un seul câble qui serait une fibre optique.

8-Questions et informations diverses

- Les locataires de l'ancien presbytère déménagent mi-septembre ;
- Cérémonie du 14 juillet 2022 : RDV au Monument aux Morts à 11h30 suivi d'un apéritif républicain à la salle des fêtes, préparation de l'après-midi récréatif. RDV sur le terrain de loisirs à 9h00 pour les volontaires.
- Fin de mission de Madame TRUSSON : après 28 années de services, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et pouvoirs, a voté et décidé d'offrir en cadeau des bons d'achat d'une valeur de 250€ en reconnaissance des services rendus.

Prochain conseil : le Mardi 30 Août 2022